

ENERGIES : Seolis va remplacer 4000 lampes à mercure

La société d'économie mixte [SEOLIS PROD](http://www.seolis.net) (siège à Niort/79) a été mandatée par le Syndicat intercommunal d'électricité des Deux-Sèvres (SIEDS), pour supprimer toutes les ampoules à mercure de l'éclairage public d'ici trois ou quatre ans. Une performance que les petites communes rurales seront à même de boucler grâce à la subvention que le SIEDS leur reverse à chaque fois qu'elles investissent pour remplacer l'éclairage désuet : 50 % du coût de chaque ampoule, soit environ 400 € pièce. www.seolis.net